

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

EMBARGO LE 26 AVRIL 2017

6^e assemblée générale annuelle

**La Caisse Desjardins des Etchemins toujours aussi engagée
envers ses membres et sa collectivité**

Lac-Etchemin, le 26 avril 2017 – C'est hier que la **Caisse Desjardins des Etchemins** présentait sa 6^e assemblée générale à l'aréna de Lac-Etchemin. Voici quelques-uns des faits saillants soulevés lors de l'événement.

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 673 251 000 \$, en hausse de 5,8 % par rapport à 2015, la Caisse est en très bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses 11 583 membres.

Le bilan de la Caisse au 31 décembre 2016 s'établit comme suit : l'actif de votre coopérative financière s'établit à 384 122 000 \$, une hausse de 3,34 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 208 989 000 \$, en augmentation de 4,72 %.

Le passif de la Caisse est de 332 108 000 \$, affichant une croissance de 2,76 %. Les dépôts totalisent désormais 320 561 000 \$, une variation à la hausse de 3,25 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont augmenté de 1,17 % et se chiffrent maintenant à 5 881 000 \$. En fin d'année, l'avoir de votre coopérative a connu une très bonne hausse, passant à 52 014 000 \$, soit une croissance de 7,20 %.

L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 3 779 000 \$, des excédents à répartir de 2 390 000 \$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 1 418 000 \$ et finalement des réserves de 44 427 000 \$.

L'état du résultat démontre que votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 1 750 000 \$, en hausse de 10,20 % par rapport à l'année précédente.

Le revenu d'intérêts totalise 9 679 000 \$, une diminution de 2,37 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, diminué de 8,39 %, pour se situer à 2 786 000 \$. Compte tenu de la rigueur de nos membres à l'égard de leurs engagements financiers, la Caisse n'a connu aucune perte sur créances. Elle a même procédé au recouvrement d'une somme de 16 000 \$.

Quant aux autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, ils totalisent 2 486 000 \$, en baisse de 1,07 % par rapport à l'année dernière.

Les autres frais ont connu une faible baisse dans l'ensemble, soit une variation de 0,84 % pour atteindre 7 645 000 \$.

Une distinction coopérative qui se remarque

Lors de l'assemblée, **un projet de partage des excédents, prévoyant le versement d'une ristourne individuelle de 471 000 \$ a été acceptée par les membres**, soit le maximum permis par la norme en vigueur et le versement d'un montant de 50 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant de contribuer au bien-être de notre communauté en appuyant des projets structurants.

Par son Fonds d'aide au développement du milieu et son programme de dons et commandites, la Caisse a investi en 2016 la somme de 194 967 \$ dans de nombreux projets.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. C'est en assurant le juste équilibre entre les règles et les lois du marché financier et les besoins de nos membres que nous sommes en mesure d'assurer le développement de notre caisse et sa pérennité.

Rappelons que les membres intéressés pourront consulter au cours des prochains jours les états financiers de la Caisse Desjardins des Etchemins sur son site Internet à desjardins.com/caisse-etchemins.

Des dirigeants élus

Mentionnons qu'au cours de l'assemblée, Mme Denise Maurice, M. Christian Rouillard en remplacement de M. Laurent Rheault, M. Marcel Fournier et M. Jacques Tanguay ont été élus au conseil d'administration sans opposition. Mme Kathy Boutin et M. Jonathan Goupil, en remplacement de M. Yvon Lapointe, ont été élus au conseil de surveillance.

Par ailleurs, l'assemblée générale annuelle a été l'occasion de souligner la contribution de M. Laurent Rheault et de M. Yvon Lapointe qui quittent leur poste de dirigeant à la Caisse après de nombreuses années d'implication. Rappelons que Mme Micheline Vachon s'est retirée du conseil d'administration il y a quelques mois. Le départ de l'ancien directeur général, M. Denis Bilodeau, a aussi été souligné.

Le Prix Jeune personnalité Desjardins 2017 attribué

Lors de l'assemblée a été dévoilé le premier récipiendaire du prix Jeune personnalité Desjardins, Mme Jennylee Boutin.

Mme Boutin s'est illustrée au niveau académique et aussi communautaire à l'École Pozer. Elle sera aussi récompensée à l'école au Gala Méritas en juin prochain, pour son implication au niveau parascolaire. Elle siège aussi au conseil étudiant.

La Municipalité de Saint-Camille reconnaît sa solide implication dans son milieu de vie depuis 5 ans. Elle y est pompier volontaire et a été l'une des organisatrices du Festi-Quad pendant quelques années. Jennylee a récemment mis sur pied le comité Les activités Populaire Lellis qui vise à réaliser des activités mensuelles destinées à animer la population de Saint-Camille. Elle y a aussi lancé un concours d'embellissement l'an dernier.

Jennylee fait partie des jeunes impliqués soucieux de l'enjeu intergénérationnel que vivent nos localités. Récipiendaire d'une bourse de 500 \$, Jennylee a choisi de verser la bourse de 1000 \$ réservée à l'organisme de son choix à la Fabrique de Saint-Camille.

-30 -

Isabelle Giasson
Agente, Vie associative et communication
418 625-3741, poste 7301231
isabelle.giasson@desjardins.com